



**Lieu de travail :**

Garage municipal  
Territoire de Rawdon

**Supérieur immédiat :**

Directeur de l'hygiène du milieu, des infrastructures et des travaux publics

**Salaire :**

28.11 \$/heure (chauffeur)  
27.50 \$/heure (journalier)

*Selon la convention collective en vigueur*

**Horaire de travail :**

40 heures par semaine  
Du lundi au vendredi

*Doit être disponible pour effectuer des opérations à l'extérieur des heures régulières et pour répondre à des appels d'urgence.*

Poste de remplacement  
à temps complet  
(à durée indéterminée)

**Entrée en fonction :**

Dès que possible

**Personne-ressource RH :**

Stéphanie Chalifour  
Directrice du Service des ressources humaines

450 834-2596, poste 7110  
[rh@rawdon.ca](mailto:rh@rawdon.ca)

## CHAUFFEUR(EUSE)- JOURNALIER(ÈRE)

POSTE DE REMPLACEMENT À TEMPS COMPLET (à durée indéterminée)

La Municipalité de Rawdon est à la recherche d'un(e) chauffeur(euse)-journalier(ère) d'expérience pour se joindre à son Service des travaux publics.

### VOTRE DÉFI

Sous l'autorité du directeur de l'hygiène du milieu, des infrastructures et des travaux publics, le rôle principal du salarié consiste à conduire un véhicule moteur avec ou sans remorque, effectuer des travaux de réparation et d'entretien des équipements municipaux. Il participe à l'entretien et à la vérification de la signalisation routière et exécute les travaux relatifs à l'entretien de la chaussée. Il exécute également diverses tâches manuelles relatives aux travaux de l'équipe, selon les besoins du service.

### RESPONSABILITÉS

#### CHAUFFEUR :

- Conduire un véhicule avec ou sans remorque jusqu'à la capacité maximum du véhicule;
- Adapter la conduite de son véhicule selon le type de la charge et/ou de la remorque en tenant compte des règles de sécurité de la route;
- Procéder aux opérations de chargement et de déchargement du véhicule ou de la remorque;
- Conduire le camion requis pour tous les travaux routiers de déneigement, d'épandage et de transport de matières;
- Vérifier l'état du véhicule moteur avant son utilisation et compléter la fiche de ce dernier et remplir une demande de requête au besoin ou effectuer l'entretien mineur requis, laver le véhicule et veiller à le tenir propre;
- Participer à la propreté du garage et de l'outillage ;
- Exécuter diverses tâches manuelles relatives aux travaux de l'équipe, selon les besoins du service;
- Rédiger divers rapports.

#### JOURNALIER :

- Effectuer la signalisation lors du déneigement et des travaux de voirie ;
- Conduire de la petite machinerie pour participer au déneigement des rues de la Municipalité;
- Élaguer les broussailles, répandre les produits chimiques (sel, calcium, sable, etc.), pelleter la neige, creuser et remplir manuellement les tranchées et les trous;

- Ramasser les ordures, les rebuts sur la voie publique et en disposer selon les directives reçues;
- Participer aux travaux d'installation et nettoyage de ponceaux (fossé) à l'aide de machinerie;
- Effectuer divers travaux de nettoyage;
- Charger et décharger les camions;
- Utiliser des outils manuels et portatifs pour des travaux ne nécessitant aucune spécialisation;
- Effectuer l'entretien de base de divers outils et en assurer le bon état;
- Prendre les mesures prévues en cas d'accident et d'incendie et utiliser l'équipement requis;
- Balayer les rues et les trottoirs;
- Installer et entretenir les différents panneaux de signalisation;
- Exécuter diverses tâches, telles : manipuler divers matériaux, retenir en place des pièces, fournir les matériaux et les outils sur demande et effectuer des travaux divers de réparation, d'entretien, de rénovation intérieure et extérieure des bâtiments;
- Assister d'autres employés dans la manipulation ou le déplacement de matériaux, d'appareils, d'équipements, de véhicules et/ou d'outils.

*Les tâches mentionnées précédemment reflètent les caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.*

## EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires
- Expérience : 1 à moins de 2 ans
- Permis de conduire classe 3
- Fournir le document : *Suivi du comportement du conducteur de véhicules lourds de la SAAQ*
- Expérience en déneigement, un atout
- Sens des responsabilités
- Sens de l'organisation
- Autonomie et débrouillardise
- Bonne endurance physique
- Bonne dextérité manuelle
- Bonne vision (champ visuel global et une bonne perception spatiale)
- Avoir de l'initiative et un bon jugement
- Être capable de travailler en équipe
- Proactif et polyvalent
- Avoir de grandes disponibilités

## HORAIRE

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine du lundi au vendredi de 7 h à 16 h. La personne doit être disponible pour effectuer des opérations à l'extérieur des heures régulières et pour répondre à des appels d'urgence.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la convention collective en vigueur.

## POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature au bureau de la Direction générale par courriel au [rh@rawdon.ca](mailto:rh@rawdon.ca) **au plus tard le lundi 8 juin 2026 à 16 h.**

*Les candidats peuvent être soumis à une épreuve destinée à vérifier s'ils répondent aux exigences normales du poste concerné. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.*

*Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.*

*La Municipalité de Rawdon souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.*

*Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.*